

Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 26 juin 2018

Dans les locaux de la MJC ULV, **Salle Lays , 295 route de Bessolles,
42110 St Barthelemy-Lestra**

Etaient présents :

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Hassan BOUKAR (Feurs), Dominique GOUTAGNY (St Martin la Plaine), Arnaud MEYER (St Chamond), Eric RAILLARD (St Etienne- Les Tilleuls), Guillaume ARMAGNAT (AD42), Cécile POYET (AD42)

Excusés :

- Baptiste DELHOMME (APIJ) qui donne son pouvoir à Hassan
- Delphine DALEX (Bussières) qui donne son pouvoir à Laurence
- Yves PEYCELON (Montbrison) qui donne son pouvoir à Hassan
- Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon) qui donne son pouvoir à Eric
- Carine ETIS (Boën s/ Lignon) qui donne son pouvoir à Dominique
- Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne) qui donne son pouvoir à Arnaud

Accueil par la MJC Union Lestra Valeille

- Invités Excusés :
 - Mme Darfeuille et M Véricel, conseillers Départementaux du canton de Feurs
 - Mme Chaverot et M Frechet, conseillers Départementaux du canton du Coteau
- Invités présents :
 - M Robert Flamand, Vice-président de la COMCOM forez-Est (patrimoine, infrastructures)
 - Pierre Simone, Maire de St Barthélemy Lestra.
 -

Ont également participé à ce CA ouvert, des représentants des MJC de l'Union Lestra Valeille et de Feurs

Présentation de l'ULV par Claude Essertaize co-président et Alisson Lebrot secrétaire. L'ULV se porte bien avec un nombre très important de bénévoles (animateurs, CA, manifestations). Problématique actuelle : renouvellement du contrat de l'animatrice gymnastique (contrat PEC ou contrat CNDS). Questionnement sur la demande de l'agrément de l'espace de vie social (partagé par les élus du territoire).

Autour du territoire de Forez-Est :

Que faire et comment, pour être perçu par cette nouvelle entité ? Politique à construire : être associé en tant que collectif. L'AD42 est un réseau avec des particularités : c'est une force de reconnaissance de la vie associative. L'Education Populaire, c'est aussi de l'engagement au quotidien des jeunes dans les CA, dans l'animation des différentes MJC. L'AD42 accompagne les MJC pour les questions de la Jeunesse, quelque soit la taille des structures.

Actuellement, la communauté Forez Est est encore dans l'organisation de cette nouvelle structure.

Ouverture du CA par Arnaud avec une présentation du fonctionnement du bureau collégial.

Fonctionnement de l'administration Collégiale

- Organisation : chaque administrateur a un statut égal. 5 pôles : vie associative interne, relations extérieures, plateforme régionale & CMJCF, gestion des ressources humaines, gestion financière.
- Ressentis après 2 mois de fonctionnement
 - Dominique : organisation intéressante car chacun est plus au cœur de l'AD42 et du réseau. Les liens avec les partenaires extérieurs sont primordiaux (CD, CAF, St Etienne métropole, etc). Implication très importante mais une peur liée à l'investissement nécessaire en termes de connaissances. La présence des professionnels est primordiale. Une répartition des tâches entre les bénévoles est encore à travailler.
 - GA et CP : beaucoup de choses ont été brassées.
 - CP : ce contact entre les partenaires et les bénévoles suscite un intérêt nouveau de la part des professionnels. Très riche, très plaisant, plus efficace, de plus en plus pertinent. Des avancées sur des dossiers en attente depuis longtemps.
 - Eric : souligne la problématique des rencontres sur des horaires en journée, par rapport aux bénévoles actifs. Nécessité d'augmenter le nombre de membres du bureau collégiale pour répartir les tâches sur plus de personnes. Rencontre avec les MJC pour expliciter ce nouveau fonctionnement. Eric rappelle l'enthousiasme du Centre Social de Montbrison mais aussi l'implication plus importante de chacun des membres. Ne pas se mettre en survitesse
 - GA : de nouveaux dossiers, chantiers ont été ouverts, beaucoup de partage, augmentation importante du nombre de réunions. Vigilance à avoir pour faire vivre les 5 pôles.
 - Hassan : est plus investi sur l'AD42 mais consacre moins de temps à la MJC de Feurs.
 - Bernard : mobiliser d'autres administrateurs dans les MJC.

Travail des pôles

➤ **Rencontre bilan Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la DDCS** (Hassan, Dominique, Cécile, Guillaume) : 2^{ème} année de convention. 14800€ en 2018 (même montant que 2017. Signature d'une convention uniquement avec les têtes de réseau. Points abordés : gouvernance collégiale, actions de la convention avec les grandes lignes d'engagement (Jeunesse & Engagement, Jeunesse & Citoyenneté). Sollicitation d'une subvention pour l'Equipe Mobile. Dominique a apprécié ce temps d'écoute.

➤ **Rencontre avec la MJC de St Chamond** (Carine et Dominique). Pour entendre leurs divergences avec l'AD42. Certaines MJC souhaiteraient que l'AD42 est une posture « d'expert ». Ceci n'est pas le positionnement de l'AD42, qui est dans l'accompagnement des MJC. Interrogation par rapport aux 2€55 par adhérent : qu'est ce que la MJC de St Chamond a en retour. Suite au départ d'Arnaud, Yves Seuzaret (administrateur) souhaite être coopté. Invitation au prochain CA

➤ **Rencontre avec le CD 42** prévus le jeudi 28 juin présence Delphine, Hassan, Cécile, Guillaume. Un temps de préparation à eu lieu le 13 juin

➤ **Retour réunion CAF du 31/05** (Dominique) : organiser la coopération des acteurs qui agissent auprès des familles (schéma des services aux familles). Rencontre très intéressante.

➤ **Retour travail pôle RH** rencontre du 13 juin (Laurence, Delphine, Hassan, Eric, Guillaume). Chantier nouveau au sein de l'AD42. Nécessaire par l'augmentation du nombre de salariés (8 personnes). 1^{ère} réunion avec un début de travail sur le temps de travail de GA et CP.

Appuie des MJC sur la Fonction employeur : Engagement avec « CAP Conseil » doit être une expérimentation (mettre en place des procédures) avec eux et non une expertise de nos besoins. La 1^{ère} expertise sera financée par l'AD42, si besoin une autre sera financée

par la MJC engagée. Validation : mise en place d'un budget de 4500€ pour la mise en place d'une expérimentation, d'un accompagnement RH auprès des maisons, en partenariat avec CAPE Conseil.

➤ **Travail autour des « aides à projets »** présentation du travail fait le 11 juin Delphine, Laurence et Cécile. Mise en place de critères facilement identifiables par les MJC. A communiquer aux maisons et aussi dans la lettre 42. Validation à l'unanimité de la procédure. 3 demandes accordées (sans la nouvelle procédure car antérieures).

* **projet journée théâtre** présentée par l'ULV (ateliers, représentations) :

- Les éléments déterminants :
 - -Un réel travail de coopération entre des MJC d'horizons très différents
 - -Une implication forte des adhérents dans le montage de l'action
 - -Une place donnée aux jeunes dans le projet
 - -Une action culturelle générant une dynamique.
- le CA donne son accord pour une aide de 750€.

* **projet culturel de Charlieu** : « les FERUS »

- Les éléments déterminants :
 - Une dynamique culturelle de grande ampleur
 - -Une implication forte des bénévoles et habitants
 - -Une volonté d'associer d'autres acteurs du territoire dont les MJC en proximité
- Le CA donne son accord pour une aide de 1000€

* **projet « anniversaire 50 ans »** du NTB : pour être en adéquation avec Charlieu,

- Les éléments déterminants :
 - -Une animation de plein air à proximité du quartier
 - -Une intention d'associer des jeunes (film et chantier)
- le CA donne son accord pour une aide de 1000€, sous condition de régularisation de l'adhésion à l'AD42.

Animation du territoire

➤ Opération Eté Jeunes point et invitation au lancement le 11 juillet à Chazelles 11h30

➤ Participations aux AG des MJC : créer un groupe pour travailler sur les fiches retours des différentes AG.

➤ AD42 : L'EMAP (équipe Mobile d'accompagnement de Projet) est en route. Nous coopérons avec les communes et les jeunes des Communes de Neulise et St Marcel de Félines. En attente d'une réponse de la MSA sur une demande de subvention.

➤ Point d'avancement du Festival Actions Citoyennes : 5 MJC associées (APIJ, Feurs, Fontanes, Chazelles, tilleuls).

Le collectif a fait deux demandes de subvention (CAF et plan jeune CD42) en attente de retour. Volonté du collectif d'aller vers un festival plus ouvert vers l'extérieur.

Projet Associatif de l'AD : défi6 action Mise en place d'une Charte d'affiliation MJC/AD.

Le groupe de travail a créer un outil de consultation en ligne des MJC pour connaître leurs engagements vis-à-vis du collectif et de l'AD vis-à-vis des MJC.

La consultation sera lancée à la rentrée pour la première phase.

Retours Rencontre avec un autre territoire « Toulouse »

Hassan, Guillaume et Cécile. Pour Hassan, leur fonctionnement auprès de la Jeunesse est plus structuré, plus précis, avec un travail collectif (7 MJC sur Toulouse). Ils ne s'occupent pas de centre de loisirs. Réflexion sur la vie, le citoyen de 13 à 25 ans. Très grosse MJC à Rodez (3700 adhérents). Guillaume : réflexion autour de la possibilité d'aller vers les MJC qui souhaitent discuter sur la problématique Jeunesse. Possibilité de créer une animation de 1h30 permettant de faire réfléchir les acteurs des MJC a leur actions jeunesse.

Questions Diverses

➤ MJC St-Just St-Rambert lettre sur leur décision de ne régler que 70% de leur adhésion. Ce n'est pas acceptable. Eric rappelle que l'AD42 n'a pas à justifier la demande de cotisation car celle-ci a été validée en AG. En cas de désaccord, cela impliquera une désaffiliation. GA se charge d'envoyer un courrier dans ce sens aux partenaires : Mairie de SJSR et 1^{er} vice-président du Conseil Départemental.

➤ L'AD dans son rôle d'interlocuteur privilégié du Conseil Départemental à travailler depuis plusieurs mois pour qu'une « quote-part » des 150 000€ de « subvention exceptionnelle pour les structures en difficultés » prévus par le CD soit attribuée aux MJC .Après plusieurs temps de travail sur ce dossier avec la Fédération des centres sociaux, notamment sur la clé de répartition de cette aide entre les deux réseaux de la Loire, le CD à validé cette proposition et nous a demandé de proposer des critères permettant la répartition de cette aide exceptionnelle (Le CD restant décisionnaire quant à l'attribution des aides).Date de rencontre avec les MJC pour faire émerger des critères objectivables : Lundi 10 septembre de 19h à 21h. Début juillet : envoi d'un courrier aux MJC. L'AD42 se sent piégée car peu de temps de réflexion accordée par le CD.

➤ Information du CA : L'AD42 va porter la déclaration administrative d'un stage (4 jours) pour la MJC de St Etienne le Molard, qui n'a pas d'accueil collectif de mineurs. Il s'agit d'un dépannage dont Cécile prend la responsabilité et mesure les risques.

➤ Démission d'Arnaud Meyer du CA de l'AD : Cette démission avait été annoncée par Arnaud qui ne souhaitait pas rester administrateur de l'AD après son départ du CA de la MJC de St Chamond. Eric se retrouve seul sur le pôle de la Plateforme régionale. Prévoir de remplacer Arnaud

LB

Prochaine rencontre :

- Bureau collégial mardi 18 septembre à 19h au siège de l'AD

